

# **LES EOLIENNES CELA NE SUFFISAIENT PAS !**

## **Une usine de méthanisation s'installe à Girolles.**

DE QUOI S'AGIT-IL ?

**23645 tonnes** de fumiers bovins, de bio déchets de grandes surfaces, de déchets de boucherie, de matières issues de l'agriculture mais aussi pour plus de la moitié, d'une culture de céréales développées spécifiquement pour alimenter cette industrie et qui sont mises en pourrissement dans des cuves pour produire du gaz.

Ce procédé ne génère pas que du gaz. Outre les odeurs pestilentielles (demandez aux habitants de Pithiviers), les 65 tonnes de déchets journaliers traités à grand renfort de transport routier **génèrent autant de résidus**. Que deviennent-ils ?

ILS SONT EPANDUS SUR LES TERRES AGRICOLES DE NOS COMMUNES

AINSI : SUR CES 6,5 TONNES DE RESIDUS JOURNALIERS,  
10 % SERONT REPANDUS SUR COURTEMPIERRE,  
11.6 % SUR TREILLES EN GÂTINAIS.  
OU CELA ?

Sur les mêmes terres que certains propriétaires terriens ont allouées à la construction des éoliennes.

## **HABITANTS DE NOS COMMUNES SACRIFIEES ! REAGISSONS**

Vous êtes invités à donner votre avis lors de l'**enquête publique** qui s'ouvre en mairie de Girolles du 20 novembre au 18 décembre 2020, par courrier postal ou électronique.

**Adresses postale pour envoi au préfet** : Monsieur le Préfet du Loiret  
Direction Départementale de la Protection des Populations, service Sécurité de  
l'Environnement Industriel, 181 rue de Bourgogne, 45042 ORLEANS CEDEX 1

**Adresse électronique** : [ddpp-sei-les6fermes@loiret.gouv.fr](mailto:ddpp-sei-les6fermes@loiret.gouv.fr)

**Soyez nombreux à vous exprimer**

**Rejoignez nous**

**Soutenez nos associations qui luttent contre le pourrissement de notre environnement, la mise en danger de notre santé, la dévaluation de nos biens immobiliers**

Protection des Territoires du Gâtinais  
28 allée des Houys  
45490 Courtempierre  
06 60 86 52 02  
eoliennes45@gmail.com

A.I.R.E.45  
07.74.71.00.48  
[a.i.r.e.loiret@gmail.com](mailto:a.i.r.e.loiret@gmail.com)  
<https://aireloiret.wixsite.com/asso>  
<https://www.facebook.com/A.I.R.E.45>

## **ASSOCIATION PRO T G**

## **ASSOCIATION A.I.R.E 45**

### **L'enquête publique qu'est ce que c'est ?**

C'est le seul moment où nous pouvons officiellement exprimer notre refus d'un projet

### **L'EXPERIENCE DES COMMUNES QUI ONT PARTICIPE A DES ENQUETES PUBLIQUE**

#### **IMPACT sur la décision finale**

Nous avons le résultat de nombreuses enquêtes publiques dans des communes françaises.

- Dans beaucoup de cas, le peu de publicité et l'absence d'association de défense ont eu comme conséquence le désintéressement de la population qui ne s'est pas déplacée et n'a donné aucun avis ; le commissaire en a conclu qu'il n'y avait aucune résistance au projet, voir une **acceptation tacite**, et le projet a été accepté et réalisé.

- Dans les cas d'une mobilisation réelle de la population celle-ci s'est traduite par de nombreux courriers dénonçant le projet,

Toutes ces démarches individuelles ont amené l'enquêteur à donner au projet.

#### **un avis défavorable**

#### **Les ASSOCIATION PRO T G et A.I.R.E 45 PROPOSENT :**

C'est dès le 20 novembre 2020 que vous pouvez faire parvenir vos lettres de refus du projet auprès de l'enquêteur public en mairie de Girolles 45120.

#### **En faire autant que vous avez de motifs, au nom de Monsieur et Madame**

et demander à vos voisins, amis, citoyens concernés par l'environnement, de faire parvenir ces lettres adressées à Monsieur ou Madame l'enquêteur public à Girolles

Les équipes PRO T G et AIRE 45 au complet à vos cotés.

**Adresses postale pour envoi au préfet :** Monsieur le Préfet du Loiret  
Direction Départementale de la Protection des Populations, service Sécurité de  
l'Environnement Industriel, 181 rue de Bourgogne, 45042 ORLEANS CEDEX 1

**Adresse électronique :** [ddpp-sei-les6fermes@loiret.gouv.fr](mailto:ddpp-sei-les6fermes@loiret.gouv.fr)

Coordonnées des associations :